

# PARIS



## ESCAPADES PARISIENNES

« Nuit + petit déjeuner »  
COMMENT RESERVER



Le Comité d'Entreprise a sélectionné 2 hôtels parisiens auprès desquels vous pourrez réserver tout au long de l'année week-ends ou séjours dans la limite de 7 nuits dans l'année.

La subvention s'élève à 25 € par nuitée.

Le Comité d'Entreprise se chargera de votre réservation auprès de l'hôtel que vous aurez sélectionné. Toutes autres démarches telles que modification ou annulation de séjour restent à votre charge.

Vous réglerez le montant total de votre réservation sur place.

La subvention du CE vous sera versée après votre séjour sur présentation de la facture acquittée.

Cette activité s'adresse au personnel + conjoint et enfants.

Pour les célibataires, possibilité de réserver une chambre 2 personnes

Tarifs et descriptifs des hôtels disponibles au secrétariat du CE

Paris

